



C.T.P.A. Cercle des Tireurs du Pays Arézien

Siège Social : M. Michel NONY
5 rue Pierre Parreau – 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
téléphone : 06.12.64.86.18
mail : corinne.nony@sfr.fr

Association n° 0872010676
Fédération Française de Tir n° 2787176
Ligue du Limousin
Comité Départemental de la Haute-Vienne

Protocole de reprise des séances de tir

Stand de tir CTPA 10 m lieu dit le bois d'amour 87500 Saint-Yrieix-La-Perche
Président : Michel Nony 5 rue Pierre Parreau 87500 Saint-Yrieix-La-Perche
Tel : 06.12.64.86.18

En accord avec le guide de la rentrée sportive édité par le ministère chargé des sports (version du 4 septembre 2020)

Respecter les gestes barrières

Se laver les mains régulièrement (évier à l'entrée du stand, savon et papier absorbant), ou gel hydroalcoolique à disposition
Port du masque obligatoire dès l'entrée du stand
-tousse, se moucher, éternuer dans mouchoir à usage unique et jeter immédiatement à la poubelle
-éviter de se toucher visage
-distanciation physique d'au moins 1 m (2 m si possible)

Accueil au stand :

Signature obligatoire sur le cahier de présence avec un stylo personnel pour traçabilité.
Aération avant et après chaque séance.
Port du masque obligatoire (non fournis par le club)
Gel hydroalcoolique à l'entrée (fourni par le club)
Vestiaire dans le club house

Au poste de tir :

Masques obligatoires pour tous déplacements, et pour la séance de tir
Limiter les déplacements au maximum.
Désinfections des armes du club en début et fin de séance. Lingettes à disposition.
Maximum 10 tireurs : port du masque obligatoire
Maximum 2 animateurs : port du masque obligatoire
Pas d'accompagnateurs sur le pas de tir.

2 séances de tir d'une heure :

1^{ère} séance : 14H15-15H15
désinfection des postes de tireurs 15H15-15H30 par l'animateur
2^{ème} séance : 15H30-16H30
désinfection des postes de tireurs par les animateurs

Les séances de découverte se feront sur rendez-vous et les horaires seront définis en fonction du nombre de personnes.



C.T.P.A. Cercle des Tireurs du Pays Arézien

Siège Social : M. Michel NONY
5 rue Pierre Parreau – 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
téléphone : 06.12.64.86.18
mail : corinne.nony@sfr.fr

Association n° 0872010676
Fédération Française de Tir n° 2787176
Ligue du Limousin
Comité Départemental de la Haute-Vienne

Gestion en cas de suspicion et de cas de covid-19 positif

« Si le club est informé d'un cas de covid parmi ses adhérents, il doit prendre contact avec l'Agence Régionale de Santé : <https://www.ars.sante.fr/>

Lister les personnes ayant été en contact avec cet adhérent si possible durant les 10 derniers jours
Informers les membres ou les parents du groupe concerné par le cas positif afin qu'ils soient vigilants à de potentiels symptômes et les encourager à pratiquer un dépistage. »

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des consignes sanitaires gouvernementales, des consignes de la mairie et de la FFTir.

Fait le 04/09/20 à Saint-Yrieix-la-Perche
Pour le comité directeur
Le président : Michel Nony

M NONY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M Nony', written over a light blue rectangular background.